



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Océan Indien et TAAF | 2013

---

### Saint-Paul – Bassin Vital, Vieux Saint-Paul

Prospection thématique (2013)

Marine Ferrandis, Georges Lemaire et Lauren Ransan

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/24560>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Georges Lemaire, Marine Ferrandis et Lauren Ransan, « Saint-Paul – Bassin Vital, Vieux Saint-Paul » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Océan Indien et TAAF, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/24560>

---

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Saint-Paul – Bassin Vital, Vieux Saint-Paul

Prospection thématique (2013)

Marine Ferrandis, Georges Lemaire et Lauren Ransan

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

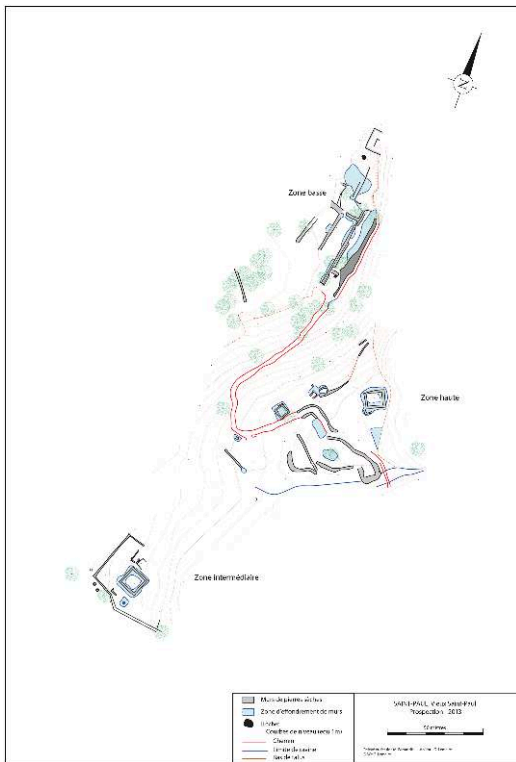
Organisme porteur de l'opération : Ministère de la Culture

- 1 Le site étudié est localisé sur la commune de Saint-Paul, dans le secteur du Tour des Roches, au nord-est de l'étang, sur la rive droite de la Ravine Bassin, entre le chemin du Bassin Vital et le chemin des Raphias, dans le quartier de La Perrière. Sur ce site, associé au toponyme du « Vieux Saint-Paul », se trouvent des ruines qui ont intéressé les historiens de l'université de La Réunion, et qui avaient été prospectées dans les années 2000 par l'association GRAHTer, dans le cadre d'une commande du Conseil départemental de La Réunion, qui a procédé en 2007 à l'acquisition foncière du site, aujourd'hui protégé comme espace naturel sensible. En novembre 2013, une opération de prospection archéologique a été réalisée par la Dac-OI, sous la responsabilité de Georges Lemaire et Marine Ferrandis, dans une zone triangulaire d'une superficie d'environ 7 ha et correspondant à deux parcelles cadastrales, BC 103, la plus grande, et BC 238, plus petite.
- 2 La prospection pédestre a permis de dresser un plan topographique des nombreuses structures, terrasses et constructions en pierre sèche, qui s'organisent en trois zones : zone basse, zone intermédiaire, et zone haute.
- 3 La zone basse, ombragée et humide, se trouve au niveau du chemin des Raphias. Elle mesure environ 125 m de longueur sur 60 m de largeur. La structure la plus lisible, St C, se développe sur au moins 45 m de long. Elle est formée d'un ensemble de murets (M1 à M6) conservés sur une faible hauteur, dessinant deux travées parallèles, larges d'environ 8 à 9 m. Le seul accès à la structure se situe dans un angle, entre les murs M4 et M2. Au-dessus, un puissant mur de terrasse a été aménagé pour soutenir un sentier.

La structure St A est de plan rectangulaire et d'environ 80 m<sup>2</sup>. Ses murs sont conservés sur environ 1,50 m de hauteur. Elle est entièrement comblée de pierres. La structure St B est enfouie sous un empierrement de 15,80 m de long et 6,8 m de large. Ses murs sont conservés en moyenne sur 1,10 m de haut. Son orientation est suggérée par un palier à l'ouest, de 9,50 m de long sur 1,9 m de large. Cette zone présente des arbres fruitiers, essentiellement des manguiers, répartis entre les murets, et pourrait être interprétée comme un espace de jardins, potagers et vergers.

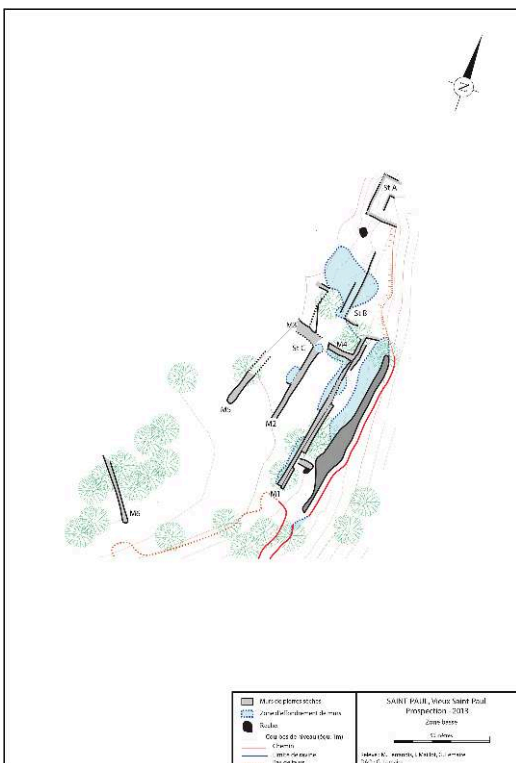
- 4 La zone haute présente des vestiges un peu plus dispersés sur un large plateau beaucoup plus sec, au pied d'une falaise, qui conduit au Bassin Vital. Elle mesure environ 90 m de longueur sur 75 m de largeur. La structure la plus imposante, St E, d'environ 40 m<sup>2</sup> et de plan carré, présente près de son angle sud, un muret à angle droit qui double celui de la structure.
- 5 À proximité part un sentier menant à la zone basse, délimité à certains endroits par des pierres. En le descendant, on trouve les structures St F, de plan carré et d'environ 15 m<sup>2</sup>, et St G, d'environ 2 m<sup>2</sup>. Toutes ces structures ont les murs montés à sec. Si St E, St F et St G sont sans ouverture apparente, les deux suivantes, St H et St I, sont ouvertes sur un pan et la première se prolonge par des murets (M10 et M11). Au sud du sentier, le mur M12 qui le délimite rejoint à l'est le bord d'une ravine sèche, et prend du volume jusqu'à y former une cuvette relativement profonde en forme de « U ». Celle-ci pourrait être un bassin de récupération d'eau. Toujours au sud du sentier, quatre murs (M13 à M16) ont été relevés. Les structures sans portes et le possible bassin pourraient également évoquer une zone d'élevage (avec enclos et abreuvoir ?).
- 6 La zone intermédiaire, surplombant la Ravine Bassin, mesure environ 50 m de longueur sur 35 m de largeur. En son centre, la structure la plus imposante, St C est de plan carré et d'environ 80 m<sup>2</sup>. Elle présente une entrée à l'ouest. Au sud-est un empierrement rectangulaire de 10 m de long sur 3 m de large présentait un espace vide au milieu. Au sud-ouest un muret formant un angle droit (M7) délimite une plateforme, de 4 m de long. Au nord se trouve un autre muret à angle droit (M8), de 7 m de long et une structure, St D, présentant un palier aménagé sur son flanc ouest. À 10 m à l'ouest de St C, un mur (M9) d'environ 30 m se prolonge par retour à angle droit, au sud, le long de la ravine sur près de 45 m, et au nord sur 10 m. Il semble entourer l'ensemble de la zone.
- 7 Quant au mobilier, seuls quelques tessons de verre et de la faïence ont été observés.
- 8 À l'issue de cette campagne, les prospecteurs s'interrogent sur la correspondance entre ces vestiges et la propriété de Jacques Fontaine, colon arrivé en 1665 qui a occupé ces terres et s'est vu octroyer en 1674 « une vieille habitation de Saint-Paul tendante d'un côté à la Plaine des Porcs et de l'autre à la ravine du Précipice [ravine Jardin], plus tout l'espace de terre depuis son habitation jusqu'à la ravine Laforge » (acte de concession du 17 février 1690). La tradition faisait également le rapprochement entre la structure carrée de la zone intermédiaire et une chapelle en pierre, baptisée en 1707, venue remplacer la première église en bois, détruite par un tremblement de terre.

Fig. 1 – Plan général des structures relevées sur le site dit du Vieux Saint-Paul



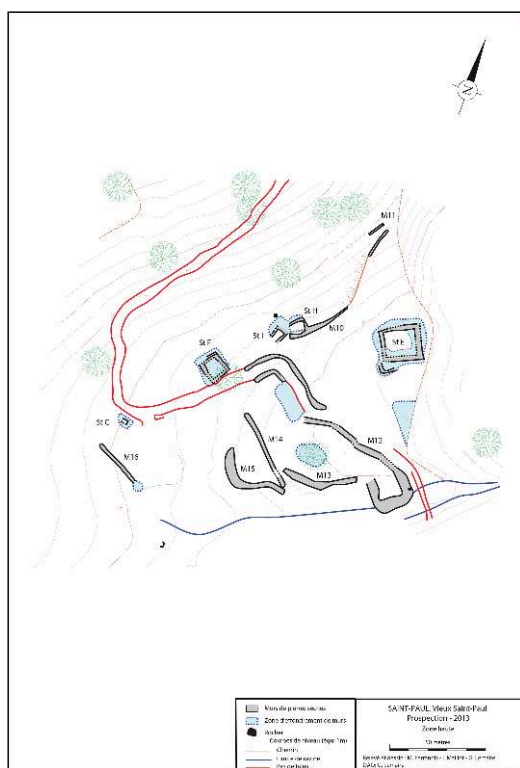
Relevé et dessin : M. Ferrandis, I. Maillot, G. Lemaire ; DAO : G. Lemaire (Dac-OI).

Fig. 2 – Plan de la zone basse



Relevé et dessin : M. Ferrandis, I. Maillot, G. Lemaire ; DAO : G. Lemaire (Dac-OI).

Fig. 3 – Plan de la zone haute



Relevé et dessin : M. Ferrandis, I. Maillot, G. Lemaire ; DAO : G. Lemaire (Dac-OI).

Fig. 4 – Vue de la zone haute



Cliché : É. Jacquot (Dac-OI).



Fig. 5 – Vue de la zone basse



Cliché : É. Jacquot (Dac-OI).

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtA9QOB3otnt>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrt2fGXszuLtH>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSRwkmL3M1g>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtULzipf9pV9>

**Année de l'opération** : 2013

## AUTEURS

### MARINE FERRANDIS

Dac Océan Indien (service régional de l'archéologie)

### GEORGES LEMAIRE

Dac Océan Indien (service régional de l'archéologie)

### LAUREN RANSAN

Nawar Production